



IVRY, le 28 mars 2014

Réf. : LE/SL/429

Madame Hélène FARNAUD-DEFROMONT
Directrice de l'Agence pour l'Enseignement
Français à l'Etranger
AEFE
23 Place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : *déconventionnement des lycées français de Mexico et Rio de Janeiro*

Madame la Directrice,

L'UNSA Éducation et ses syndicats ont été sensibles à vos interventions visant à conserver le lycée français de Mexico comme établissement conventionné au sein de l'AEFE.

Force est de constater que la conclusion des négociations a été contraire aux intérêts de l'AEFE et du rayonnement de la France à l'étranger. Les premières conséquences de cet accord ont conduit à la fermeture de 86 postes d'enseignants résidents et à la précarisation des emplois sur l'établissement.

Pour Rio où la situation semble se répéter, nous sommes sensibles au positionnement lors du Conseil d'Administration du 26 mars et nous soutenons votre refus d'aller vers un déconventionnement de l'établissement. A l'heure où le gouvernement français fait vivre une francophonie dynamique et ouverte sur un enseignement de qualité nous constatons que certains comités de gestion d'établissements qui sont notre fleuron en termes d'enseignement régressent vers des politiques qui favorisent le profit au détriment de la qualité.

Une détermination sans faille est indispensable pour limiter les dérives et la contagion à d'autres établissements. De nombreux personnels nous font remonter leurs inquiétudes face à cette situation. Croyez bien que nous soutiendrons avec force votre positionnement lors du CA et que nous ne transigerons pas dans la défense des personnels qui pourraient être affectés dans l'évolution qui se dessine. Nous attendons beaucoup de la mission que vous diligentez au Brésil la semaine prochaine. Une négociation destinée à maintenir le lycée français de Rio dans le giron de l'AEFE doit être conduite avec tous les responsables impliqués dans la vie de cet établissement (SFBE, personnels de l'établissement, parents d'élèves). Nous souhaiterions aussi que le volet fiscal soit abordé avec les autorités compétentes pour lever toute ambiguïté dans les négociations qui vont être conduites.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent ESCURE
Secrétaire général